

PÂTES COLORANTES POUR L'INTÉRIEUR

FICHE TECHNIQUE

Pâtes colorantes à l'eau pour Système teintométrique ColorLife



Pour l'intérieur



En seau

Composition

Six pâtes colorantes à l'eau à base de pigments organiques.

Conditionnement

- Pots d'env. 2,5 l

Domaine d'utilisation

Les six pâtes colorantes organiques sont appropriées pour colorer les produits pour l'intérieur Fassa et offrent une sélection de teintes vives et brillantes, issues des nuanciers INLIVING PAINT, NCS, RAL, TRENDS FOR INTERIORS et d'autres teintes qui ne sont pas des nuanciers ou brochures Fassa présents dans le programme ColorLife. Certaines pâtes colorantes organiques (*) peuvent également être utilisées pour formuler une sélection spécifique de teintes pour l'intérieur/extérieur exclusivement dans des produits de haute qualité tels que FEEL TOUCH (vérifier la disponibilité).

Les teintes contenant ces pâtes sont signalées dans le logiciel de gestion de notre Système teintométrique ColorLife comme « teintes potentiellement dégradables », puisque, comme on le sait, les colorants organiques sont sensibles à la composante ultraviolette du rayonnement solaire et à l'alcalinité du support.

Réalisation de produits colorés avec le système teintométrique

Lorsqu'il réalise des produits colorés avec le système teintométrique Fassa, le négoce est tenu de contrôler que les teintes sont conformes au nuancier.

Nous invitons le négoce à toujours réaliser un échantillon d'essai de la teinte choisie avant de commencer la production, ceci avec le double objectif de vérifier la conformité de la teinte avec le nuancier et le pouvoir couvrant du produit une fois appliqué. La société Fassa S.r.l. décline toute responsabilité en cas de contestations de la part de l'utilisateur liées à une différence de teinte.

Mode d'emploi

Avant de verser la pâte colorante dans le contenant à pâtes du teintomètre, il est recommandé de bien la mélanger pendant quelques minutes à l'aide d'une spatule spécifique.

Il est également possible d'homogénéiser la pâte colorante à l'aide du mélangeur (temps d'agitation 30 à 60 secondes), en prenant soin de laisser dégazer la pâte après agitation.

Toujours consulter la fiche de données de sécurité afin d'assurer une manipulation et un stockage adéquats.

Recommandations

- Produit pour usage professionnel.
- Pâtes colorantes organiques utilisables exclusivement pour colorer les finitions intérieures de bâtiment suivantes :
 - gamme SUPER LOW VOC (EVOC MATT-SATIN - FASSA OPAQUA - EOS 001 - POTHOS 003 - SPHAERA 001 - SICURA G3);
 - finitions organiques pour l'intérieur (LV 207 VELVET - GYPSOPAINT - PB 260 ACTIVE - PL 215 - PT 213 - FASSA HOME 3.0 - FASSA HOME ACTIVE);
 - ligne Sfide D'Arte (RICORDI MATERIA, MARMO, STUCCO – DESIDERI LUCE, PERLA, CRISTALLO, MINERALE) ;
- La liste ci-dessus est exhaustive des produits d'intérieur pouvant être colorés avec ces pâtes de coloration. Vérifier la disponibilité du produit en fonction du pays de destination.
- Avec ces colorants organiques, une sélection de teintes est disponible dans le produit FEEL TOUCH dans la version GLOSS et SATIN. Respecter scrupuleusement les formules présentes dans la base de données du teintomètre.
- Elles ne doivent pas être utilisées pour colorer des finitions extérieures de bâtiment, puisque ce sont des pâtes formulées avec des pigments organiques qui ne résistent pas au rayonnement solaire et à l'alcalinité du support.
- Le cycle de peinture ne devra être effectué qu'après stabilisation complète du support.
- Vérifier que les murs, même à l'intérieur, ne sont pas soumis à un rayonnement lumineux intense qui pourrait provoquer une décoloration inégale par rapport aux surfaces non directement exposées à la lumière.
- Afin de respecter les quantités de COV dans les peintures et revêtements, prévues par la directive 2004/42/CE, la quantité de pâte colorante prévue dans les formulations des teintomètres ne doit pas être dépassée.
- En cas de doute sur l'utilisation des pâtes colorantes organiques, veuillez consulter notre service teintométrique (service.teintometri@fassabortolo.it).
- Note supplémentaire concernant le produit conditionné dans un emballage en plastique recyclé, facilement identifiable par sa couleur grise. La variabilité des matières premières constituant ce type d'emballage peut rendre inconstante la résistance mécanique de l'emballage, ainsi que la couleur. Par conséquent, porter une attention maximale au transport et à la manutention du produit, qui doit être stocké à l'abri du gel et de la lumière directe du soleil, à des températures comprises entre 5 °C et 35 °C.
- Les images et les représentations graphiques sont purement indicatives. Les caractéristiques et les qualités du produit indiquées dans la fiche technique restent inchangées, quel que soit l'aspect extérieur du conteneur.

Conservation

Craint le gel. Il doit être conservé à l'abri de la lumière directe du soleil. Température recommandée pour le stockage : 5 à 35 °C, pour l'utilisation : 15- à 25 °C. Si le produit est stocké dans son emballage d'origine bien fermé et dans des locaux appropriés, il peut être conservé pendant 12 mois à compter de la date de production indiquée sur l'étiquette imprimée sur l'emballage. Une fois le produit périmé, il doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Qualité

Les pâtes colorantes sont soumises à un contrôle minutieux et constant dans nos laboratoires. Les matières premières utilisées sont rigoureusement sélectionnées et contrôlées.

Caractéristiques techniques

NOM	DOMAINE D'UTILISATION	NATURE PIGMENT	MASSE VOLUMIQUE	CODE	CONDITIONNEMENT
Pâte Rouge Vif Organique-RK (fin de série)	UNIQUEMENT POUR L'INTÉRIEUR dans les produits indiqués	ORGANIQUE	env. 1,20 kg/l	54RK00004	env. 2,5 l
Pâte Rouge Brillant Organique-RF	UNIQUEMENT POUR L'INTÉRIEUR dans les produits indiqués	ORGANIQUE	env. 1,25 kg/l	54RF00004	env. 2,5 l
Pâte Rouge Cramoisi Organique-MK (*)	UNIQUEMENT POUR L'INTÉRIEUR dans les produits indiqués	ORGANIQUE	env. 1,10 kg/l	54MK00004	env. 2,5 l
Pâte Orange Organique-AX	UNIQUEMENT POUR L'INTÉRIEUR dans les produits indiqués	ORGANIQUE	env. 1,20 kg/l	54AX00004	env. 2,5 l
Pâte Jaune Brillant Organique-XG	UNIQUEMENT POUR L'INTÉRIEUR dans les produits indiqués	ORGANIQUE	env. 1,18 kg/l	54XG00004	env. 2,5 l
Pâte Bleu organique-BX (*)	UNIQUEMENT POUR L'INTÉRIEUR dans les produits indiqués	ORGANIQUE	env. 1,20 kg/l	54BX00004	env. 2,5 l
Pâte Vert Organique-KV (*)	UNIQUEMENT POUR L'INTÉRIEUR dans les produits indiqués	ORGANIQUE	env. 1,32 kg/l	54KV00004	env. 2,5 l

Les données fournies correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire ; ces valeurs peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre sur le chantier. L'utilisateur doit dans tous les cas vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des règles techniques en vigueur, en assumant toutes les responsabilités découlant de son utilisation. L'entreprise Fassa se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans aucun préavis.

Les spécifications techniques concernant l'utilisation des produits Fassa Bortolo dans le domaine structurel ou de la lutte contre l'incendie n'ont un caractère officiel que si elles sont fournies par les services «Assistance technique» et «Recherche, Développement et Système Qualité» de Fassa Bortolo. En cas de besoin, veuillez contacter le service d'assistance technique de référence pour votre pays : (IT: area.tecnica@fassabortolo.com, ES: asistencia.tecnica@fassabortolo.com, PT: assistencia.tecnica@fassabortolo.com, FR: bureau.technique@fassabortolo.fr, UK: technical.assistance@fassabortolo.com).

Il convient de rappeler que pour les produits susmentionnés, une évaluation par le professionnel en charge est nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.